

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2011

**Dépôt à l'Assemblée nationale:
n° 1039-20120223**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 8 DÉCEMBRE 20111
 ORGANISATION DES TRAVAUX.....1
 AUDITION2

ANNEXE

- I. Liste des documents déposés
- II. Procès-verbaux des séances de travail des 2 novembre et 8 décembre 2011 et du 21 février 2012

Séance du jeudi 8 décembre 2011

Mandat : Audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (Décision de la Commission le 2 novembre 2011)

Membres présents :

M. Drainville (Marie-Victorin), président
M^{me} Vallée (Gatineau), vice-présidente

M. Auclair (Vimont)
M. Bonnardel (Shefford) en remplacement de M^{me} Roy (Lotbinière)
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Kotto (Bourget) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
M. Matte (Portneuf)
M. Marceau (Rousseau) en remplacement de M^{me} Beaudoin (Mirabel)
M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Autres députés présents :

M^{me} Beaudoin (Rosemont)
M. Curzi (Borduas)
M. Khadir (Mercier)
M^{me} Lapointe (Crémazie)

Témoin :

M. Pierre Marc Johnson

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 06, M. Drainville (Marie-Victorin) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président indique que la Commission a convenu, en séance de travail, de permettre à M. Khadir (Mercier) de participer à l'audition. Il a également été convenu que M. Curzi (Borduas), M^{me} Lapointe (Crémazie) et M^{me} Beaudoin (Rosemont) céderont chacun une minute 15 secondes du temps qui leur est alloué à M. Khadir (Mercier).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITION

M. Pierre Marc Johnson

À 15 h 12, la Commission entend l'exposé de M. Johnson.

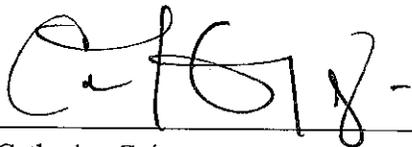
Un échange s'engage entre la Commission et le témoin.

Avec la permission de M. le président, M. Khadir (Mercier) dépose les documents cotés CI-136 à CI 139 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 18 h 08, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

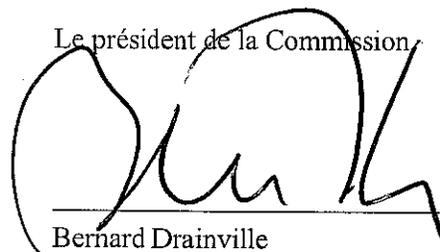
La secrétaire de la Commission,



Catherine Grétas

CG/vb

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

Québec, le 8 décembre 2011

ANNEXE I

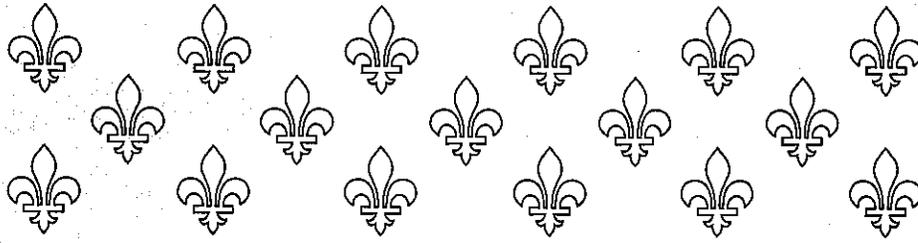
Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Heenan Blaikie. [Notice biographique de Pierre Marc Johnson tirée du site internet Heenan Blaikie]. Non daté. 1 p. Déposé le 8 décembre 2011 CI-136
- Hamel, Simon. [Lettre adressée à M. Amir Khadir ayant pour objet : Dénoncer avec vigueur et exiger la démission de notre représentant du Québec, M. Pierre Marc Johnson]. 6 décembre 2011. 1 p. Déposé le 8 décembre 2011 CI-137
- Auteur non identifié. [Texte relatif aux conflits d'intérêts tiré du site www.tansparence-france.org]. Non daté. 4 p. Déposé le 8 décembre 2011 CI-138
- Auteur non identifié. Commentaires sur le conflit d'intérêt direct de M. Pierre-Marc Johnson. 8 décembre 2011. 4 p. Déposé le 8 décembre 2011 CI-139

ANNEXE II

**Procès-verbaux des séances de travail
des 2 novembre et 8 décembre 2011 et du 21 février 2012**



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 2 novembre 2011

Statuer sur une demande de mandat d'initiative concernant l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et statuer sur les modalités de l'examen du rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 2 novembre 2011

Mandat : Statuer sur une demande de mandat d'initiative concernant l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et statuer sur les modalités de l'examen du rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information

Membres présents :

M. Drainville (Marie-Victorin), président
M^{me} Vallée (Gatineau), vice-présidente

M. Auclair (Vimont)
M^{me} Beaudoin (Mirabel)
M. Bonnardel (Shefford) en remplacement de M^{me} Roy (Lotbinière)
M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M^{me} Hivon (Joliette)
M. Matte (Portneuf)

Autres députés présents :

M. Curzi (Borduas)
M. St-Arnaud (Chambly)

La Commission se réunit à la salle RC. 171 de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 06, M. Drainville (Marie-Victorin) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de déroger à l'article 130 du Règlement afin de permettre à M. Bonnardel (Shefford) de remplacer M^{me} Roy (Lotbinière).

1. Statuer sur la demande de mandat d'initiative concernant l'audition de Pierre Marc Johnson

M. le président rappelle aux membres qu'il a reçu une lettre de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) lui demandant de convoquer la Commission afin de statuer sur une proposition de mandat d'initiative concernant l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) présente sa demande de mandat d'initiative.

Une discussion s'engage.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) propose la motion suivante :

QUE la Commission des institutions, conformément à l'article 149 du Règlement, entende de nouveau M. Pierre Marc Johnson dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu que l'audition de M. Johnson se fera en séance publique et qu'elle sera d'une durée de 3 heures.

Il est également convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

2. Statuer sur les modalités de l'examen du rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information

M. le président indique aux membres que le rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information a été déposé le 29 septembre 2011 à l'Assemblée. Il rappelle que l'article 179.1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et l'article 89 de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé prévoient que ce rapport doit être étudié dans l'année qui suit son dépôt. Ces articles prévoient également la tenue d'une consultation générale sur ce sujet.

Une discussion s'engage.

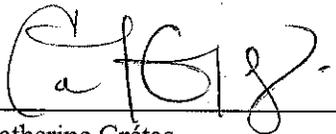
Il est convenu de procéder à l'étude de ce rapport et de tenir une consultation générale sur ce sujet.

Une discussion s'engage sur le moment où pourrait avoir lieu cette consultation.

Il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

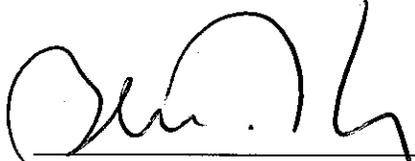
À 14 h 40, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,



Catherine Grétas

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

CG/vb

Québec, le 2 novembre 2011

ANNEXE I

Ordre du jour



TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des institutions

Séance de travail

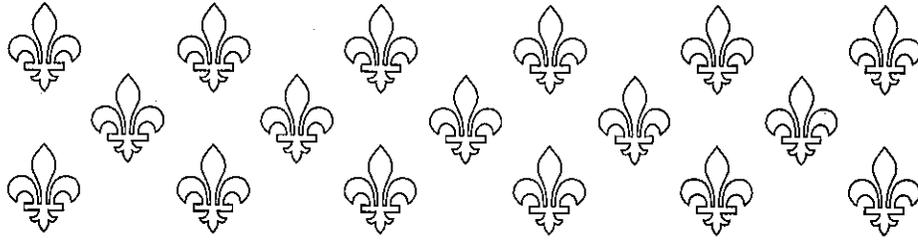
Le mercredi 2 novembre 2011

Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

de 14 heures à 15 heures

Ordre du jour

1. Statuer sur une demande de mandat d'initiative concernant l'audition de M. Pierre-Marc Johnson
2. Statuer sur les modalités du mandat d'étude du rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 décembre 2011

Préparer l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 8 décembre 2011

Objet : Préparer l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Membres présents :

- M. Drainville (Marie-Victorin), président
- M^{me} Vallée (Gatineau), vice-présidente

- M. Auclair (Vimont)
- M. Bonnardel (Shefford) en remplacement de M^{me} Roy (Lotbinière)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Kotto (Bourget) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Marceau (Rousseau) en remplacement de M^{me} Beaudoin (Mirabel)

Autres députés présents :

- M^{me} Beaudoin (Rosemont)
- M. Curzi (Borduas)
- M^{me} Lapointe (Crémazie)

Autres personnes présentes :

- M. Marc-André Beaulieu, conseiller spécial, cabinet de la chef de l'opposition officielle
- M^{me} Vicki Fortin, chercheuse, Service de recherche de l'Action démocratique du Québec
- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 10, M. Drainville (Marie-Victorin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Fortin et à M. Beaulieu d'assister à la séance de travail.

M. le président rappelle que les députés indépendants qui ne sont membres d'aucune commission peuvent participer à la séance de travail ainsi qu'à l'audition, conformément à l'article 132 du Règlement.

M. le président indique que le temps de la période d'échanges sera réparti également entre les députés du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition. Quant au temps imparti aux députés de l'opposition, il sera réparti comme suit : 4/6 du temps au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 1/6 du temps au 2^e groupe d'opposition. Les députés indépendants qui ne sont pas membres d'aucune commission se diviseront l'autre 1/6 du temps réservé à l'opposition, soit 4 minutes 30 secondes pour chacun des trois députés qui ont signifié leur intention de participer à l'audition.

M. le président indique que M. Khadir (Mercier) l'a avisé de son intention de solliciter le consentement des membres de la Commission afin de participer à l'audition. M. le président rappelle que M. Khadir (Mercier) est membre d'une autre commission et que, par conséquent, il doit obtenir la permission de la Commission afin de pouvoir participer à ce mandat.

Après discussion, il est convenu de permettre à M. Khadir (Mercier) de participer à l'audition. Il est convenu que M. Curzi (Borduas), M^{me} Lapointe (Crémazie) et M^{me} Beaudoin (Rosemont) céderont chacun une minute 15 secondes du temps qui leur est alloué à M. Khadir (Mercier).

Il est convenu que seuls les députés indépendants qui ont avisé la secrétaire de la Commission au plus tard le 8 décembre à 14 heures pourront intervenir lors de l'audition.

M^{me} Therrien fait une présentation.

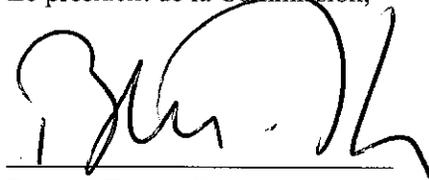
À 14 h 44, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

La secrétaire de la Commission,



Catherine Grétas

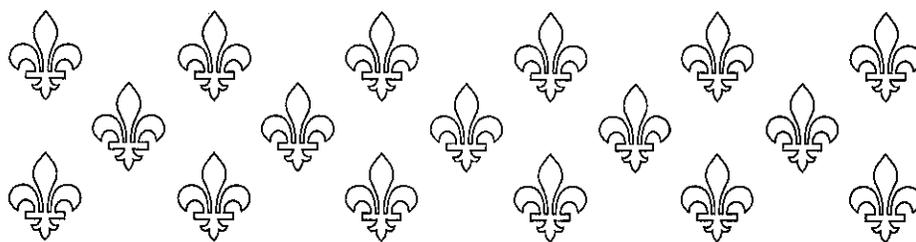
Le président de la Commission,



Bernard Drainville

CG/vb

Québec, le 8 décembre 2011



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 8 décembre 2011

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 8 décembre 2011

Objet : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Membres présents :

M. Drainville (Marie-Victorin), président
M^{me} Vallée (Gatineau), vice-présidente

M. Auclair (Vimont)
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Drolet (Jean-Lesage)
M. Kotto (Bourget) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
M. Matte (Portneuf)
M. Marceau (Rousseau) en remplacement de M^{me} Beaudoin (Mirabel)
M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Autres députés présents :

M^{me} Lapointe (Crémazie)
M. Khadir (Mercier)

Autres personnes présentes :

M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 13, M. Drainville (Marie-Victorin) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Khadir (Mercier) de participer à la séance.

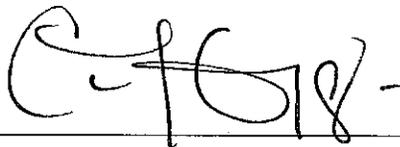
Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Une discussion s'engage quant aux suites à donner à ce mandat.

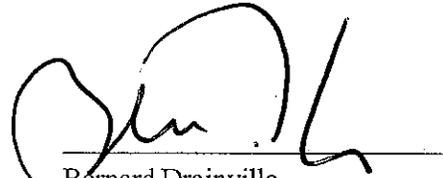
Il est convenu qu'une nouvelle séance de travail portant sur ce sujet sera convoquée en 2012.

À 18 h 24, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

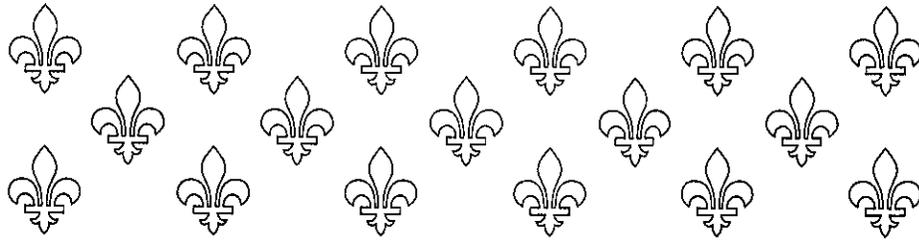

Catherine Gréas

Le président de la Commission,


Bernard Drainville

CG/vb

Québec, le 8 décembre 2011



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 février 2012

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 21 février 2012

Objet : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Membres présents :

M^{me} Vallée (Gatineau), vice-présidente

M. Auclair (Vimont)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Kotto (Bourget) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)

M. Matte (Portneuf)

M. Marceau (Rousseau) en remplacement de M^{me} Beaudoin (Mirabel)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Autre député présent :

M. Curzi (Borduas)

Autres personnes présentes :

M. Pierre Bouchard, attaché politique, Parti québécois

M. Maxime Tardif, chercheur, Parti libéral du Québec

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 42, M^{me} Vallée (Gatineau) déclare la séance ouverte.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance.

Une discussion s'engage quant aux suites à donner à ce mandat.

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) propose la motion suivante :

QUE la Commission rédige un rapport contenant des recommandations suite à l'audition de Pierre Marc Johnson.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Vallée (Gatineau), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Kotto (Bourget) et M. Marceau (Rousseau) - 3.

Contre : M. Auclair (Vimont), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Matte (Portneuf) et M. Sklavounos (Laurier-Dorion) - 4.

Abstention : M^{me} Vallée (Gatineau) - 1.

La motion est rejetée.

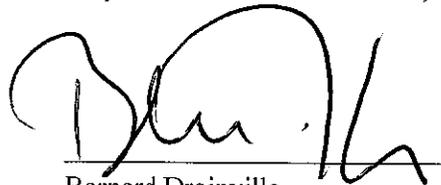
À 19 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de poursuivre un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,



Catherine Grétas

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

CG/vb

Québec, le 21 février 2012